



## Déclaration de la CGT Éduc'action au CTM du 18 décembre

Les annonces du Premier ministre, le 11 décembre, ont dévoilé l'intention du gouvernement de faire une réforme paramétrique, avec la mise en place d'un âge pivot, en plus de la réforme systémique de retraite par points.

Cela a eu pour effet d'amplifier la mobilisation des personnels comme l'a montré la grève et les manifestations du 17 décembre. Les personnels rejettent toujours massivement les projets du gouvernement.

Désormais, seul le MEDEF soutient la réforme du gouvernement.

En raison de son impact catastrophique pour les personnels de notre ministère, la mobilisation dans les écoles et les établissements scolaires reste particulièrement forte.

Nous avons été reçus par le ministre comme toutes les autres organisations syndicales, mais nous n'avons eu aucune réponse à nos nombreuses interrogations, nous ne savons par exemple toujours rien des mesures compensatoires qui seraient demandées en contrepartie d'une revalorisation sous forme de primes principalement. Ce troc est pour nous inacceptable et nous rappelons que demandons, pour répondre à l'urgence salariale, que les négociations se fassent sur la valeur du point d'indice de la Fonction publique et sur une revalorisation de nos grilles salariales.

Nous avons aussi de grosses inquiétudes sur le respect de l'exercice du droit de grève. Dans certaines académies de nombreux problèmes nous ont été signalés : des DASEN cherchent à imposer le SMA à des AESH, des chefs d'établissement tentent d'appliquer l'arrêt Omont de manière abusive, nous vous demandons de veiller à faire cesser ces comportements qui portent atteinte au droit constitutionnel de grève.

Le ministre doit comprendre que la colère des enseignant.es ne va pas s'arrêter comme cela, la rupture de confiance vis-à-vis de la politique qu'il mène est profonde et il doit donner des réponses concrètes aux demandes des personnels.

Concernant ce CTM, nous déplorons le fait d'avoir les documents sur table et de ne pas pouvoir les examiner avant. Nous avons malheureusement constaté, l'an dernier, que nous pouvions avoir de mauvaises surprises comme la prise en compte des heures supplémentaires dans le calcul des ETP pour masquer les suppressions réelles de postes.

Dans cette période de conflit social, la CGT Éduc'action va limiter les échanges avec le ministre au strict minimum, c'est pour cette raison que nous n'avons pas participé au CSE et que nous quitterons le CTM en cours de séance.

Nous demandons au ministre d'entendre les revendications des personnels pour rétablir au plus vite un dialogue social serein dans notre ministère.